

# ORGANISATION DES FORMATIONS

## Organisation de nos formations pratiques au code de la route

### 1. Les infrastructures

Une salle de révision du code est à disposition des stagiaires au 30 RUE JEAN JAURES, 345901 MARSILLARGUES  
Cette salle peut accueillir 10 stagiaires.

### 2. Les horaires

La salle de code est accessible

- du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 20h
- Le samedi de 10h à 12h.

### 3. Le matériel

Le/la stagiaire est invité(e) à utiliser l'application CLASSROUSSEAU® à l'aide de son téléphone afin de répondre aux questions.

Cela lui permettra de suivre son évolution et ses taux de réussite et ainsi, passer l'examen du code en toute maîtrise de son niveau.

EASYDRIVE propose un Wifi à l'ensemble de ses stagiaires.

## Organisation de nos cours théoriques sur les thématiques de la sécurité routière

### 1. Les infrastructures

Les cours thématiques, sont assurés au 30 RUE JEAN JAURES 34590 MARSILLARGUES

Les thématiques pouvant être abordées sont les suivantes :

#### **CATEGORIE B :**

- *Dispositions légales en matière de circulation routière.*
- *Le conducteur* (Zone de danger, alcool, médicaments et stupéfiants, Fatigue et vigilance, distracteurs, santé et conduite...)
- *La route* (Circulation la nuit, sous intempéries, tunnels, passage à niveaux, circulation sur autoroute, chantier...)
- *Les autres usagers de la route* (Usagers vulnérables, code de la rue, risques liés aux motocyclistes, poids lourds, transports en commun...)
- *Réglementation générale* (Documents obligatoires, assurance, infractions et sanctions, chargement, permis à point...)
- *Porter secours* (Protéger les lieux et victimes, alerter les secours, numéros d'urgence...)
- *Éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité* (Entretien du véhicule, pneumatiques, feux du véhicule, voyants...)
- *Équipements de sécurité des véhicules* : (Réglementation, ceinture, installation des passagers, aides et assistance à la conduite...)
- *Utilisation du véhicule et respect de l'environnement* : (Eco mobilité, bruit et pollution, éco conduite...)

Les horaires : Les cours sont assurés les mercredis et les samedis de 10h à 12h sur réservation au préalable .Les cours sont collectifs (sauf exception annoncée au préalable) et dispensés par un enseignant diplômé du BEPECASER ou TPECSR.

## **Organisation de nos formations pratiques à la conduite**

### **1. Les infrastructures**

1 voitures à boîte manuelle / 1 voitures à boite automatique.

Sont disponibles pour assurer la pratique de la conduite.

L'apprentissage de la conduite se déroulera de manière progressive en commençant dans un premier temps dans des quartiers calmes pour un meilleur apprentissage et se poursuivra ensuite en circulation. L'enseignant dessinera des trajets avec une difficulté croissante allant avec la progression de l'élève.

Il est possible de pratiquer de l'écoute pédagogique (monter durant la leçon d'un autre élève) ; Cette écoute pédagogique est vivement conseillée et peut-être très bénéfique sur la formation. Conduite de nuit (quand la situation se présente) et conduite sur autoroute. Veuillez-vous diriger vers le bureau si vous souhaitez prendre rdv pour cette écoute.

### **2. Les horaires**

Les plages horaires des cours de conduites sont

- du lundi au vendredi de 8h à 18h
- Le samedi de 8h à 14h.

**Pour prendre RDV et réserver les heures de conduite : [APPELER L'AGENCE OU VENIR SUR PLACE](#)**